



Franchise d'assurance appliquee au vehicule des collaborateurs

Par **IOAN**, le **03/07/2009** à **21:09**

FRANCHISE D'ASSURANCE DES VEHICULES SOCIETE IMPOSES AUX COLLABORATEURS

Bonjour,
Disposant d'un véhicule société 7j/7j mon employeur a décidé de me faire supporter financièrement la franchise pour réparation même en cas d'accident responsable lors d'un déplacement PROFESSIONNEL. Est-ce légal et comment puis-je me défendre ?
Merci pour votre aide.

Je me suis trompé !! mon employeur veut me faire supporter la franchise lors d'un déplacement PROFESSIONNEL ! est-ce légal ?

Par **chaber**, le **04/07/2009** à **07:58**

Bonjour,
Votre employeur fait déjà preuve de largesses en vous permettant d'utiliser le véhicule le week-end (avantage en nature).
Il est tout à fait normal que vous supportiez une franchise lors de vos déplacements personnels, comme vous la subiriez pour votre propre voiture.